

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 5 octobre 2015, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Nathalie Vézina → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère
M. François Pichette → Conseiller

et tous formant quorum.

Absente : Mme Caroline Turgeon → Conseillère

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2015 séance ordinaire
Suivi du procès-verbal du 14 septembre 2015
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014/2018
 - c) Résolutions pour affectation des dépenses au surplus
 - d) Système de caméras au Logisport et au bureau municipal (3075\$)
 - e) Résolution pour autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer les immobilisations de la bibliothèque dans le cadre du projet de subvention
5. Sécurité incendie
 - a) Adoption du règlement #417-2015 sur le règlement d'emprunt du camion de service incendie
6. Réseau routier
 - a) Sac à herbe pour tracteur de voirie Côte du Pont
 - b) Suivi des travaux de voirie Côte du Pont et route des Prêtres



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. Hygiène du milieu
 - a) Suivi de la servitude Nord dans le projet de Seigneurie (Avis et résolution d'expropriation si nécessaire)
 - b) Dépôt du calendrier des travaux de la Seigneurie
 - c) Mandat à Lavery de Billy pour accompagner le directeur général/secrétaire-trésorier sur les travaux à réaliser et négocier la servitude Nord du projet de la Seigneurie, si nécessaire.
 - d) Demande pour une inscription de formation en eaux usées
 - e) Droit de véto sur résolution #1629-2015 pour travaux de surveillance de bureau de SNC-Lavallin
 - f) Résolution amendée pour travaux de surveillance de chantier de SNC Lavalli
 - g) Suivi de l'assainissement des eaux usées de la route Prévost par le Mamot-résolution pour MDDELCC
 - h) Dépôt du rapport Romaeu 2014 préparer par la firme Nordikeau
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Demande du pacte rural 2014-2015 vs projet de bibliothèque
9. Loisirs et culture
 - a) Continuité du projet de Bibliothèque –lettre du ministre pour subvention
 - b) Engagement municipal pour nombres d'heures d'ouverture minimum de la bibliothèque, résolution 1369-2014
 - c) Réparations du terrain de balle- molle, abrogation de la résolution 1560-2015
 - d) Embauche de la coordonnatrice du Camp de jour (volet multi-sport) pour été 2016 et de l'assistante coordonnatrice
10. Correspondance
 - a) Dépôt de la liste de la correspondance
Demande pour porte du Journal Autour de l'Île
11. Rapport du maire
 - a) Sur les activités de la MRC
12. Rapport des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Commandite de Lucille Janin
 - b) Souper spaghetti du Club optimiste
 - c) OPP (organisation, participation, parent)

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

1633-2015

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015.
ADOPTÉE.

1634-2015



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1635-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 30 septembre 2015 totalisant 132 010.53\$.

ADOPTÉE.

b) Programme de la taxe d'accise sur l'essence 2014/2018

Attendu que :

β la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;

β la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Considérant que le conseil a défini la liste des travaux et a réparti les sommes affecter à ces travaux;

1636-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la programmation des travaux pour les années 2014 à 2018 dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) et d'en faire la demande au Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'occupations du territoire et que :

β la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

β la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

β la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

↳ la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

↳ la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

« La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. »

Liste des travaux :

- 2014 : 1) Eau potable et usées **5 000\$**
2) Connaissance de l'état des conduites **20 000\$**
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale
- 2015 : 1) Eau potable et usées **302 500\$**
2) Connaissance de l'état des conduites **19 200\$**
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale
- 2016 : 1) Eau potable et usées **438 261\$**
2) Connaissance de l'état des conduites
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale **55 000\$**
- 2017 : 1) Eau potable et usées
2) Connaissance de l'état des conduites
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale
- 2018 : 1) Eau potable et usées
2) Connaissance de l'état des conduites
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale

Totalisant 839 961\$

Voir document de présentation pour référence détaillée.

ADOPTÉE.

c) Résolution pour affectation de dépenses 2015 au surplus

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre l'argent dans le surplus pour les dépenses déjà autorisée :

Entreprise Gosselin Inc. 4280\$ plus taxes applicables (2015)

RAE 12500\$ plus taxes applicables (2015)

Injection Québec Inc. 4482,50\$ plus taxes applicables (2014)

ADOPTÉE.

d) Système de caméras à Logisport et bureau municipal

Considérant que nous avons reçu deux soumissions :

Sen Inc. 5500\$

1637-2015



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1638-2015 **Clef de sol 3075\$**
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la Clef de sol pour l'achat et l'installation du système de caméras au montant de 3075\$ taxes incluses. Le tout selon la soumission du 27-07-2015. L'argent sera pris dans les immobilisations.
ADOPTÉE.

1639-2015 **e) Résolution pour autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer les immobilisations de la bibliothèque dans le cadre du projet de subvention.**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire M. Sylvain Bergeron, et le Directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette à signer le protocole d'entente sur les immobilisations et toute autre forme d'aide dans le cadre du projet de la bibliothèque.
ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

1640-2015 **a) Adoption du règlement #417-2015 sur le règlement d'emprunt du camion de service incendie**
Considérant que le deuxième projet de règlement a été adopté le 6 juillet 2015
Considérant qu'aucune personne n'a signé le registre pour tenir un référendum en date du 2 octobre 2015 à 11H;
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement d'emprunt #417-2015 pour l'achat du camion incendie au montant de 337 752\$.
ADOPTÉE.

6. RÉSEAU ROUTIER

1641-2015 **a) Sac à herbe pour tracteur John Deere**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de prix d'Agritex de St-Nicolas à Bernières pour l'achat d'un ensemble de sacs, turbine et chute PF.,X selon l'estimé du 28 septembre au montant de 1716.06\$ plus taxes applicables. L'argent sera pris dans les immobilisations.
ADOPTÉE.

1642-2015 **b) Suivi de travaux de voirie de la Côte du Pont en rapport avec la subvention de voirie au montant de 10 000\$**
Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'affecter la subvention de voirie de 10 000\$ et de procéder aux travaux de voirie dans la Côte du Pont en premier. En deuxième lieu nous ferons les travaux de la route des Prêtres. Les travaux de la Côte du Pont commencent à la fin du trottoir de ciment jusqu'à la rue Desjardins pour la partie asphaltée. Cette section comprend 200 mètres de long par 1 mètre de large. **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Suivi de la servitude Nord au projet de Seigneurie (avis et résolution pour expropriation si nécessaire)

Considérant qu'un avis a été donné à M. Paul-Henri Rousseau et Harold Rousseau ;

Considérant la Loi sur la compétence municipal qui donne le pouvoir aux municipalités d'intervenir dans les cas où il n'y a pas d'entente préalable ;

1643-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder aux travaux de la servitude Nord, commençant mardi le 6 octobre 2015 et de négocier le dédommagement par la suite.

ADOPTÉE.

b) Dépôt du calendrier des travaux de la Seigneurie

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose le calendrier d'échéance des travaux de la Seigneurie effectué par l'entrepreneur Jos Pelletier Inc.

c) Mandat à Lavery de Billy pour accompagner le Directeur général/secrétaire-trésorier sur les travaux à réaliser et négocier la servitude Nord du projet de la Seigneurie, si nécessaire.

1644-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la Firme Lavery de Billy pour assister le Directeur général/secrétaire-trésorier à exécuter les travaux de la servitude Nord dans le respect des lois en vigueur et de prendre action, si nécessaire. **ADOPTÉE.**

d) Demande pour une inscription de formation en eaux usées

Considérant les exigences d'avoir une personne certifiée au 1^{er} janvier 2017 pour travailler à l'assainissement des eaux usées ;

1645-2015

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire une personne à la formation organisé par le ministère de l'environnement en collaboration avec le Centre de main-d'oeuvre.

ADOPTÉE.

e) Droit de véto et amendement sur résolution #1629-2015 concernant les travaux de surveillance de bureau par SNC-Lavallin

1646-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 1629-2015 en substituant la surveillance de bureau d'une durée de 5 semaines au montant de 7500\$ par SNC Lavallin.

ADOPTÉE.

f) Résolution #1629-2015 tel qu'amendée concernant les travaux de surveillance de chantier par SNC-Lavallin

1647-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la surveillance de chantier d'une durée de 5 semaines pour un total de 225h aux taux horaire de 81,50\$ représentant 18, 337.50\$.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1648-2015

g) Suivi de l'assainissement des eaux usées par le MAMOT-et le MDDELCC (route Prévost)

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le MDDELCC. des démarches entreprises pour aider à régler la situation de l'assainissement des eaux usées. Les démarches entreprises ont été d'accorder un mandat à Tetra Tech inc. pour la Zone Ouest, secteur route Prévost, chemin Royal et place Desjardins. Le mandat consiste à faire la validation, la cueillette de données, les validations des solutions possibles pour la construction d'un réseau municipal d'égout sanitaire : réseau gravitaire vers les étangs existants, nouveau site de traitement, mise en place de postes de pompage, combinaison de plusieurs options, un estimé budgétaire de coûts de travaux. Le rapport sera disponible d'ici un mois

De plus, la municipalité a inscrit dans le programme de la taxe d'accise sur l'essence un montant approximatif de 415 095\$ pour aider à construire un réseau d'égout permettant de corriger la situation problématique actuelle.

ADOPTÉE.

h) Dépôt du rapport Romaeu 2014

Le directeur général dépose le rapport d'assainissement des eaux usées Romaeu de 2014 préparé par la firme Nordikeau ainsi qu'au Mamot

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

1649-2015

a) Demande du pacte rural 2014/2015 vs projet de bibliothèque

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser les factures de dépenses préliminaires du projet de la bibliothèque pour la demande du pacte rural et de reporter le solde non utilisé à l'an prochain.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Comité du projet de la bibliothèque-lettre du ministre

Le conseil est informé de la reconduction de la subvention du Ministère de la culture pour le projet de la bibliothèque Oscar Ferland.

b) Engagement municipal sur le nombre d'heures minimum d'ouvertures de la bibliothèque en référence à la résolution 1369-2014

1650-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter 6h aux 9h déjà existantes par le secrétariat administratif en ouvrant le lundi et le mercredi de 9h à 12h pour augmenter les heures d'ouvertures de la bibliothèque. **ADOPTÉE.**

c) Réparations du terrain de balle-molle, abrogation de la résolution 1560-2015

1651-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution 1560-2015. Si nous constatons que l'égouttement du terrain n'est pas approprié pour 2016, nous décrèterons des travaux pour éventuellement régulariser la situation.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1652-2015

d) Embauche de la coordonnatrice du Camp de jour (Multi-Sport) et de l'assistante- coordonnatrice pour l'été 2016

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion; il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher à titre de coordonnatrice du Camp de jour Multi sports pour l'année 2016 Mme Rebecca Fortin et Marie-Anne Roberge assistante coordonnatrice. Le salaire est établi à 14,50\$/h pour l'assistante coordonnatrice.

ADOPTÉE.

10 CORRESPONDANCE

a) Dépôt de la liste de la correspondance

Demande du Journal Autour de l'île pour boucher la grille de la porte du bureau dans le local Logisport. Après considération, cette demande de boucher la grille située dans la porte ne peut être acceptée parce que cela a une influence sur la ventilation, laquelle est coordonnée avec le chauffage.

11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Demande de commandite de Lucille Janin

Dû au manque d'informations, on ne peut donner suite.

b) Souper spaghetti du Club Optimiste

1653-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme. Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre 10 cartes au montant de 250\$ pour le souper spaghetti du Club optimiste. Les cartes sont attribuées aux membres du conseil.

ADOPTÉE.

c) Participation de l'OPP à la fête de la rentrée de la municipalité

1654-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 200\$ pour l'organisation de la Fête de la rentrée à la municipalité de St-Pierre.

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h05 et se termine à 21h.06



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1655-2015

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

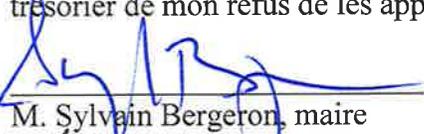
L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21h06

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron , ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier